

Fourniture de salles, d'hébergement et de restauration au profit des participants à la 3ème édition du séminaire d'information sur l'état civil de Côte d'Ivoire à Yamoussoukro.

Fourniture

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte locale

Marché 11/2025 : Fourniture de salles, d'hébergement et de restauration au profit des participants à la 3ème édition du séminaire d'information sur l'état civil de Côte d'Ivoire à Yamoussoukro.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Ce marché consiste à mettre à la disposition du projet des conditions d'organisation d'un séminaire résidentiel pour 776 personnes durant une période de 7 jours.

2. Nombre et intitulés des lots

Unique (1 lot)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

Pour cette procédure d'attribution de marché, financée par l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde (IVCDI) [1], la participation est ouverte sans limitation.

La participation est également ouverte aux organisations internationales.

Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché peuvent provenir de n'importe quel pays.

[1] Règlement (UE) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 établissant l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

3 Mois

Zone d'intervention

Afrique



internationale – Europe dans le monde, modifiant et abrogeant la décision n° 466/2014/UE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) 2017/1601 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE, Euratom) n° 480/2009 du Conseil; JO L 209 du 14.6.2021, p. 1.

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre. L'offre ne portant que sur une partie du matériel ne sera pas prise en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

6. Possibilités de sous-traitance

La sous traitance n'est pas autorisée

7. Garantie de bonne exécution

Non applicable.

8. Réunion d'information

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

Dimanche 06 avril 2025

11. Période de mise en œuvre des tâches

La période est de 7 jours, allant de l'arrivée des participants, le dimanche 06 avril au samedi 12 avril 2025, jour de départ des participants hébergés.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire** (*évaluée sur la base des données fournies au point 3 du formulaire de soumission*)

- Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être supérieur ou égale à cent (100) millions FCFA au cours des trois (3) dernières années.

2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies au point 4 du formulaire de soumission).

- Au moins 50% de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillent dans des domaines en rapport avec l'organisation de séminaires et/ou d'évènement résidentiels nécessitant la présence de plusieurs centaines de personnes ;
- Document du Ministère du tourisme attestant du classement de l'hôtel en catégorie 3 ou 4 étoiles (Document à fournir).

3) **Capacité technique du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 5 et 6 du formulaire de soumission).

- Le soumissionnaire a eu à organiser, au cours des trois dernières années, au moins un symposium, un séminaire, atelier et/ou toute autre évènement résidentiel nécessitant la présence d'au moins 150 personnes dans le cadre un séminaire d'au moins trois jours. (Attestation de bonne exécution et de service fait, copie de contrat et/ou bon de commande et/ou une preuve de paiement).

16. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://www.civipol.fr/fr/appel-d-offres>; Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit aux adresses électroniques suivantes : pinaud.c@civipol.fr et yakoro.diakite@experts.civipol.fr (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. CIVIPOL répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de remise de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : <https://www.civipol.fr/fr/appel-d-offres>.

18. Date limite de soumission des offres

Mercredi 19 mars 2025 à 11 h 00 (Heure d'Abidjan)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

19. Séance d'ouverture des offres

Mercredi 19 mars 2025 à 11 h 30 (Heure d'Abidjan)

Dans la salle de réunion de l'Agence ONECI, sis au plateau à la cité administrative, en face de la Cathédrale d'Abidjan.

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde, modifiant et abrogeant la décision n° 466/2014/UE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) 2017/1601 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE, Euratom) n° 480/2009 du Conseil; JO L 209 du 14.6.2021, p. 1.